

COMPTE RENDU DU COMITE INTERMEDIAIRE DE CONCERTATION

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 11 DECEMBRE 2025

Points de l'ODJ	Décision
POINTS DE L'AUTORITE	
1. Rapport de VLT : Bâtiment de la rue de l'Ecluse, 22 à 6000 Charleroi-VLT des 8 ;10 et 13 octobre 2025(n°111597.05-calendrier 65).	La CGSP fait état de plusieurs problèmes : - Installations basse et haute tension non contrôlées. - Nettoyage des installations : le personnel n'est plus remplacé et le papier wc est manquant. - Sécurité incendie : la composition de l'équipe incendie ainsi que le contrôle et la maintenance des équipements de protection sont en attente de marchés. L'Autorité indique que le marché est conclu et que ça suit son cours. Le SLFP fait part de problèmes de contact avec le syndic. L'Autorité répond qu'il y a actuellement un suivi régulier des services (copropriété)
2. Rapport de VLT : Bâtiment de la rue du Joncquois,118 à 7000 Mons-VLT des 15 et 16 octobre 2025 (n°111597.04-calensrier 65).	La CGSP fait les remarques suivantes : - Basse et haute tension : contrôles à réaliser - Dossier sécurité incendie : à réaliser - Problèmes de chauffage (présence de chauffettes non autorisées) L'Autorité indique que les contrats vont reprendre et précise que le bâtiment se videra à partir de mars 2026.
3. PV du GT CIC : « projet de calendrier VLT du 19/11/2025 ».	Calendrier validé.
4. PV GT CIC : « Réexamen de l'organisation des VLT et digitalisation du processus (10/10/2025) ».	La CGSP précise qu'elle demandera qu'il y ait une alerte envoyée aux délégués qui ont réalisé une visite à chaque fois qu'il y a une modification du rapport sur la plateforme. La CGSP fera la remarque lors du prochain GT. La CSC suit l'avis de la CGSP.
5. PV GT CIC « Cap Nord » (08/09/2025).	PV approuvé.
6. PV GT CIC « RENOUVO » (26/06/2025).	L'Autorité informe que le GT de l'après-midi est reporté au vu des réunions qui se sont intercalées. La CGSP suivra l'évolution au prochain GT.
7. PV GT CIC « TPE » (26/09/2025).	Point reporté.

8. Schéma de visite SEPPT.	Présentation d'un Power-Point par le SICPPT qui fait la distinction entre Visite des lieux de travail et les visites d'entreprise à présent obligatoires. La CGSP demande qu'on se mette rapidement au travail via des GT pour sa mise en œuvre pratico-pratique. Le CIC doit fournir un schéma de visite avec une périodicité « composé d'un médecin, d'un hygiéniste et d'une infirmière ». Le schéma de visite doit être concerté. Si on souhaite rester dans la forme actuelle il faut motiver la position. Un GT CIC va être organisé.
9. Badge d'accès aux bâtiments centraux pour les organisations syndicales	L'autorité va renvoyer aux Permanents syndicaux la liste des bâtiments qui leur seront accessibles et remettra par la suite les badges d'accès pour les bâtiments concernés.
10. Plans de personnel 2026 et la trajectoire budgétaire RH.	L'autorité précise que le GW a communiqué une trajectoire 2026-2029 (perspective pluriannuelle) et a demandé au COSTRA d'avoir une réflexion pour rencontrer cet objectif. Le COSTRA a présenté une note portant sur des propositions globales. La difficulté est de questionner toutes les missions au regard du code de la Fonction publique wallonne et donc s'en tenir au taux moyen de financement (1/3) entre 2026 et la fin de la législature. L'autorité informe que les plans de personnel doivent être reconcertés avec cette contrainte. Elle informe également qu'il y a une contrainte supplémentaire à savoir qu'il faut demander l'avis de l'IF, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Le SPW MI informe qu'il présentera un plan de personnel d'urgence car il y a lieu de maintenir les emplois dans certains secteurs qui, sans remplacement, ne pourront tout simplement plus fonctionner d'ici peu (aéroport, écluses, routes, autoroutes). La CGSP estime qu'il va être compliqué de concerter des plans de personnel dans un contexte budgétaire aussi serré et au vu du manque de personnel déjà criant à certains endroits, surtout sur le terrain et en n'ayant aucune vue sur les missions critiques décidées en son temps.
11. Rapport des plaintes 2024	Présentation du rapport des plaintes « usagers ».
12. Présentation sur l'usage de l'IA au SPW	En raison de l'absence de la Directrice générale du SPW Digital, le point est reporté . La CGSP expose tout de même un souci lors d'une réunion en visio où visiblement, un agent a enregistré la réunion, l'IA en a rédigé un PV qui serait parti un peu tous azimut par mail... L'Autorité précise que la seule IA utilisable et mise à disposition du personnel est « COPÏLOT » et que les agents ne sont pas autorisés à utiliser un autre outil. La CGSP estime qu'il faudrait s'en assurer afin d'éviter d'éventuelles futures intrusions ou fuites de données. L'autorité répond qu'en toute logique, les autres applications sont bloquées par le SPW Digital.
13. Car policy -Circulaire relative à l'attribution et à l'utilisation des véhicules de service (NB : annexe déposée à la négociation en CSXVI).	Avis favorable considérant que l'annexe à la circulaire est présentée à la négociation au prochain comité de secteur.

14. PV GT CIC : « fourniture d'eau au personnel du SPW » (25/08/2025 et 13/10/2025).	Approbation des PV. La CGSP revient sur le rapport de COHEZIO et les recommandations émises en son temps par le médecin du travail. Elle estime que toutes les recommandations ne sont pas rencontrées en tout lieu de travail. Il s'agit surtout de s'assurer des questions relatives à l'hygiène. Au vu du nombre de problèmes rencontrés (TPE, Capnord par exemple), il s'agit d'apporter les garanties de potabilité en tout temps. La CGSP demande que, à chaque VLT, une analyse de l'eau à la sortie soit réalisée. Le médecin du travail estime qu'il n'est pas nécessaire de réaliser ce type d'analyse et qu'il faut plutôt réaliser des entretiens réguliers et avoir le réflexe de laisser couler l'eau un peu lorsque les agents utilisent un robinet qui n'a plus été utilisé depuis quelques jours. L'autorité répond que sur base des discussions au dernier GT, elle est en train de met en place une procédure d'entretien et fera une campagne de communication auprès des points de distribution d'eau. Elle demande la validation du PV et des processus qui y sont liés. PV Approuvé.
15. PV GT CIC « Analyse sur le trajet de réintégration et sa mise en œuvre au niveau du SPW » (18/11/2025).	PV approuvé.
16. PV GT CIC « Changement de prestataire pour le contrôle médical » (3/12/2025).	Point reporté. La CGSP précise que ce point doit être présenté en Comité supérieur de Concertation étant donné qu'il concerne aussi des UAP. La CGSP ne remettra pas d'avis sur ce point s'il passe au niveau du CIC et a de toute façon déposé le point en Comité supérieur vu l'absence de concertation sur le sujet alors même qu'on change non seulement les procédures d'envoi de certificats, d'information de la maladie et surtout de philosophie par rapport à l'objectif de ces contrôles. Au-delà de tous ces aspects, la CGSP reste inquiète de la question de la confidentialité des données ici médicales des agents au vu du vol de données dont a été victime Medichек.
17. Tableau de suivi des CIC (dont PV du GT CIC du 6/10/2025)	L'autorité estime qu'on aboutit enfin à un modèle mieux gérable avec des tableaux clairs et régulièrement mis à jour. Ce point sera discuté au CIC spécifique « tableau de suivi ». La CGSP demande que soit ajouté deux onglets, un « fonctionnel » et un « archive » pour réanimer un point historique et ainsi le regliser dans l'autre onglet. Elle propose avant chaque GT une lecture de l'historique.
18. Calendrier 1^{er} semestre 2026 (jeudi 19/3/2026 et jeudi 25/6/2026)	Validation pour le 19/03/2026. La 2^{ème} date ne convenant pas au SLFP, l'Autorité propose le 02/07. Le calendrier est validé.

POINTS SLFP	
19. Les valves syndicales : outre les valves physiques, le SLFP demande l'établissement de valves numériques qui pourraient s'insérer dans l'intranet par exemple. Certaines UAP en disposent déjà(notamment à l'AVIQ).	L'autorité précise qu'elle pas d'informations du Digital. Elle propose de creuser sur une application Office 365 VIVA INGEST. La CGSP demande que ce soit en complémentaire aux valves traditionnelles et de mener une réflexion sur le positionnement de ces valves.
POINTS CSC	
20. La CSC-SP demande une information exhaustive quant à l'impact du moratoire : -où en est-on dans l'identification et la qualification des missions selon leur importance/caractère régalien ? -il nous revient que des demandes de mobilité ont été refusées en raison du moratoire. -il nous revient que des demandes de maintien en activité au-delà de l'âge légal de la retraite ont été refusées en raison du moratoire (229bis du CFPW).	Le COSTRA a envoyé au GW les missions et les ETP (notamment sur la suppression de la mission ou évolution de celle-ci). Mobilité : on ne pouvait pas accueillir une personne d'une UAP avec un impact budgétaire. La Ministre a envoyé un message clair, celui qu'il ne pouvait plus y avoir de remplacement automatique mais dans le cas où il y aurait un accord entre deux DG on pourrait arriver à une solution. Maintien en activité au-delà de l'âge légal de la retraite, il n'y a pas eu de refus à la suite du moratoire. Des demandes ont été bloquées parce qu'elles n'étaient pas à date rapprochée et aucune information au niveau du budget. Actuellement, on y voit plus clair et en dehors de toute question de moratoire cela reste une compétence des Directeurs Généraux.
21. Rappel des procédures et conditions d'accès aux informations de la géolocalisation des véhicules de services.	La CSC évoque la charte où il n'est pas question de contrôler les agents mais dans la pratique, c'est le cas alors elle rappelle que s'il y a un contrôle, il faut informer l'agent et dans le respect de la procédure. L'autorité précise qu'il faut faire remonter le point dans le CCB concerné et qu'il y aura recadrage si dépassement du cadre.
POINTS CGSP	
22. Contournement « organisé » des mouvements sociaux par certains managers : télétravail recommandé voire obligatoire pour le personnel empêché d'entrer ainsi que pour le personnel de terrain qui n'a pu récupérer un véhicule de service ...	L'autorité est d'accord pour ne pas couvrir ce genre de méthode. Il n'y a eu aucun incitant à ce que les agents se mettent obligatoirement en télétravail. L'autorité demande que les OS remontent les situations de ce genre.
23. Violence de la part d'agents à l'égard de leurs collègues en grève : suite à des incidents lors des grèves, la CGSP appliquera la tolérance zéro si d'aventure d'autres faits devaient se reproduire et déposera plainte contre toute forme de violence verbale ou physique.	L'autorité a eu connaissance de deux cas en effet et pour lesquels les agents ont été entendus. La CGSP rappelle que lorsqu'on fonce avec une voiture sur des personnes, la voiture est considérée comme une arme. La CGSP rappelle également l'interdiction de prendre des personnes en photo sans leur accord. La CGSP insiste également sur la sécurisation des bâtiments en cas de grève.

24. Demande urgente d'une communication au sujet des paiements des prestations irrégulières : les informations vont dans tous les sens et ne sont pas de nature à rassurer le personnel.	L'autorité rappelle que rien n'a changé à part qu'on ne paye plus en arriéré fiscal. Un I-com est en préparation.
25. Marché « contrôles médicaux » absence de concertation prévue par l'AR du 29 août 1985, Art.3,12°. Ce point pourrait être relié en fonction des informations que nous aurons au GT CIC qui a lieu avant le CIC.	Voir au point 16.
26. Problématique de la potabilité de l'eau : les résultats des analyses d'eau au Cap-Nord montrent qu'il y a trop de fer dans l'eau. Aujourd'hui il y a interdiction de consommer l'eau en ce compris pour faire le café. Cette situation commence à ne plus faire rire la CGSP qui considère que le SPW joue avec la santé du personnel ...Par souci d'économies !	Voir au point 14.